

André BERTHIER,
avec la collaboration de
Christophe MELOCHE

OPERATION AUTORISEE SUR LE TERRITOIRE DE
LA COMMUNE DE CRANS (JURA)
au lieu dit "Les Etangs" - Août 1989

L'opération avait pour objet d'identifier la construction dont les sondages effectués en 1988 avaient révélé l'existence.

SITUATION

Dans la parcelle "Les Etangs", en bordure de la combe de Crans, ce que nous avons appelé le "petit camp" nous est apparu sous un aspect plus complexe à la suite des travaux exécutés en 1988 et 1989.

Les sondages ont permis de découvrir un édifice dont seul un bourrelet de terre signalait la présence.

Le "petit camp" s'inscrit dans un quadrilatère, ne constituant pas un enclos fermé, de 70 m de longueur et de 40 m. de largeur maximale. Il est orienté Nord-Sud dans son axe de plus grande dimension. Des murs transversaux le limitent au Nord et au Sud, et une terrasse le borde à l'Est. C'est sur la partie méridionale de cette terrasse que fut construit l'édifice. Il est ancré sur la butte et tout son côté oriental touche à la ligne de crête.

PLAN

Les ruines du bâtiment avaient subi deux destructions récentes. Une conduite d'eau a coupé en diagonale la partie Nord-Est, en laissant heureusement subsister l'angle lui-même. Un chemin agricole a oblitéré toute la partie Sud-Est dont il a fait disparaître l'angle. Les trois angles conservés permettent de rétablir le plan.

Il s'agit d'un bâtiment à peu près carré (13,40 m x 11,60 m) dont les faces sont orientées suivant les points cardinaux.

Il n'y a pas de cloisonnement intérieur et c'est une unique salle qui se présente. On y pénétrait par un seuil qui s'ouvrait, non pas dans l'axe, mais à l'angle Sud-Ouest.

MACONNERIES

Le bâtiment est construit sur le sol naturel et sur une pente dans son axe Est-Ouest. Le dénivelé du sol rocheux (40 à 50 cm, sur une distance de 6 mètres) a imposé l'obligation de faire des travaux importants pour asseoir les fondations.

Les murs Ouest et Sud ont une largeur de 70 cm. La largeur du mur Nord atteint 92 cm à proximité de l'angle Nord-Ouest, pour se rétrécir ensuite à 70 cm. Le mur Est a complètement disparu, sauf le

tronçon qui rejoint l'angle Nord-Est.

Les parements bien appareillés sont faits de blocs calcaires de dimensions moyennes (20 à 25 cm de longueur et 10 à 15 cm de hauteur) liés par un abondant mortier de chaux. Entre les parements le remplissage de pierraille est noyé dans un mortier de chaux.

A proximité de l'angle Nord-Ouest, la base du mur Nord est constituée de deux blocs calcaires posés parallèlement : à cet endroit on a entaillé le sol si bien que la partie supérieure de la dite base se trouve à niveau.

Le mur Sud est celui où l'on a percé un seuil, non pas dans l'axe, mais sur le côté Ouest. Les fondations de ce mur avaient été laborieuses : on a écrêté le rocher dans la partie Est, et formé un lit de pose avec de gros moëllons sans aucun liant dans la partie Ouest.

Le seuil, large de 2 mètres, est fait de cinq dalles bien taillées dont l'une, accolée au mur Ouest, est percée d'une cavité hémisphérique destinée à recevoir le gond d'un unique vantail. Ce seuil ne porte aucune trace d'usure.

Les murs ne sont pas coupés par des chaînages. Ceux-ci auraient été nécessaires s'il avait fallu supporter la lourde charpente d'une couverture en tuiles. On n'a pas trouvé de *tegulae*, mais de très nombreux clous, à tige fine sans tête, ayant une longueur standard de 4 cm, qui laissent penser que la toiture était faite d'écailles de bois (tavaillons).

L'INTERIEUR

Le long des murs la couche de destruction s'étalait sur 3,60 m vers l'intérieur. Dans l'unique salle on peut distinguer deux parties.

Au centre et dans la partie orientale, le sol rocheux est en pente et ne semble pas avoir fait l'objet d'un aménagement. Seule une pierre taillée, incomplète, trouvée à peu près au milieu de la pièce, est un support, soit d'un pilier en bois, soit d'autre chose.

Sur le côté Ouest, à partir du seuil et en se dirigeant vers l'angle Nord-Ouest, le sol a été soigneusement aplani : les creux du terrain ont été comblés par un petit encaissement et du sable. Ainsi avait été créée une bande bien nivelée qui se présente comme une allée allant du seuil à l'angle Nord-Ouest. Cette "allée" était recouverte d'un mortier de chaux. Était-elle dallée ? On n'a retrouvé que quatre plaques, ce qui n'est pas suffisant pour justifier le dallage. De plus, ces plaques étaient trop peu épaisses pour un pavement.

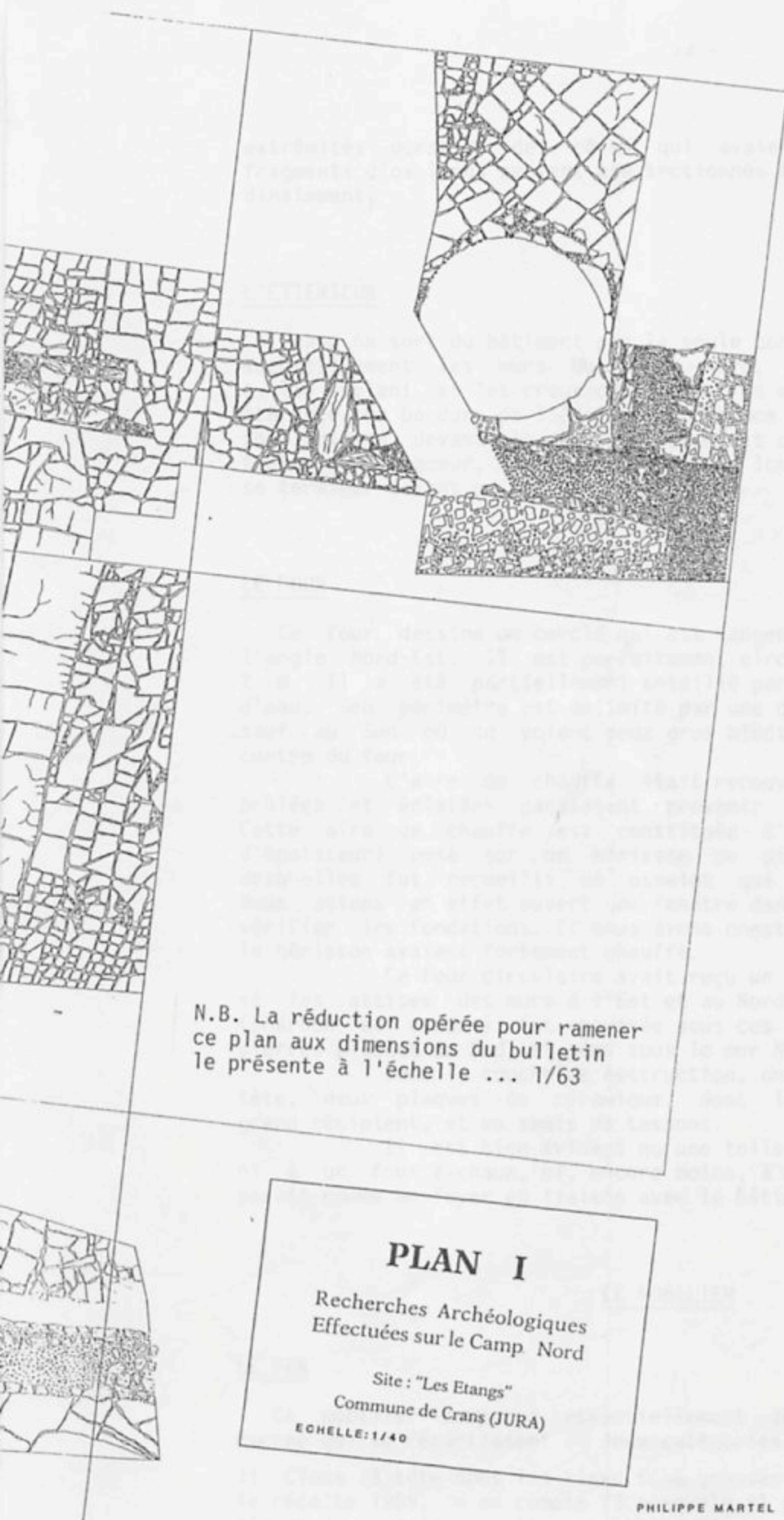
Il reste qu'on a voulu, à partir du seuil, assurer un cheminement spécial pour conduire à l'angle Nord-Ouest.

L'ANGLE NORD-OUEST

A cet angle, la couche de destruction était importante et recouverte par un bouquet d'arbres qui semblait protéger les lieux. Il fallut couper les arbres et enlever les souches. C'est alors qu'apparurent des dalles recouvrant une aire triangulaire, dont les côtés mesuraient 1,50 m et la base 2 m. Sur cette aire 31 fragments d'os étaient posés à plat. Furent également trouvés 3 clous sans tête, 1 clou et 1 petit tesson de sigillée.

Tous les os portaient la marque d'une brisure intentionnelle. On reconnaît la partie inférieure d'une omoplate de sanglier et la moitié d'une mâchoire inférieure également de sanglier. Ce sont les





N.B. La réduction opérée pour ramener ce plan aux dimensions du bulletin le présente à l'échelle ... 1/63

PLAN I
Recherches Archéologiques
Effectuées sur le Camp Nord
Site : "Les Etangs"
Commune de Crans (JURA)
EHELLE: 1/40

PHILIPPE MARTEL

extrémités dorsales des côtes qui avaient été conservées. D'autres fragments d'os longs avaient été sectionnés transversalement ou longitudinalement.

L'EXTERIEUR

Quand on sort du bâtiment par la seule porte existante et qu'on longe successivement les murs Ouest et Nord, on remarque que le rocher a été aplani et les creux comblés par un encaissement. Ainsi avait été créé, en bordure de l'édifice, un espace de circulation qui, prenant son origine devant le seuil, s'étendait contre le mur occidental sur toute sa longueur, et se continuait le long du mur septentrional pour se terminer devant un four.

LE FOUR

Ce four dessine un cercle qui est tangent au mur Nord, tout près de l'angle Nord-Est. Il est parfaitement circulaire, avec un diamètre de 2 m. Il a été partiellement entaillé par la tranchée de la conduite d'eau. Son périmètre est délimité par une couronne de petites pierres, sauf au Sud où se voient deux gros blocs inclinés tous deux vers le centre du four.

L'aire de chauffe était recouverte par un amas de pierres brûlées et éclatées paraissant provenir de l'écroulement d'un dôme. Cette aire de chauffe est constituée d'un mortier de chaux (8 cm d'épaisseur) posé sur un hérisson de pierres calcaires au milieu desquelles fut recueilli un osselet qui est un talus de sanglier. Nous avons en effet ouvert une fenêtre dans l'aire de chauffe pour en vérifier les fondations. Et nous avons constaté que les pierres formant le hérisson avaient fortement chauffé.

Ce four circulaire avait reçu un entourage dont on a retrouvé les assises des murs à l'Est et au Nord. Une couche de terre noire (charbon et cendre) fut observée sous ces murs, sous les deux grosses pierres placées au Sud, et même sous le mur Nord du bâtiment carré.

Dans la couche de destruction, on a découvert des clous sans tête, deux plaques de céramique, dont l'une devait appartenir à un grand récipient, et un semis de tessons.

Il est bien évident qu'une telle installation ne correspond ni à un four à chaux, ni, encore moins, à un four de potier. Elle apparaît comme un foyer en liaison avec le bâtiment carré.

LE MOBILIER

LE FER

Ce mobilier comprend essentiellement des clous forgés de section carrée qui se répartissent en deux catégories :

1) Clous à tête dont les tiges sont grandes, moyennes ou courtes. Dans la récolte 1989, on en compte 73 auxquels il faut ajouter 11 exemplaires mis au jour en 1988, soit un total de 84.

2) Clous à tige fine sans tête, d'une longueur standard de 4 cm. Dans la récolte 1989, on en compte 493 auxquels il faut ajouter 368 exemplaires mis au jour en 1988, soit un total de 861.

Dans l'intérieur du bâtiment, on a recueilli 40 clous à tête. Ils étaient associés à des clous à tige fine sans tête qui étaient en nombre considérable : 724 exemplaires.

La même association de clous à tête et de clous sans tête se constate également à l'extérieur, dans la zone du "four". Là, tous les clous se situaient au Nord du "four", mêlés à de nombreux tessons gallo-romains. Ce qui conduit à supposer à cet endroit l'existence d'une construction en bois.

Il n'y a aucune différence entre les clous découverts dans le bâtiment ou, à l'extérieur, dans les abords immédiats, ou même sur toute la surface explorée de la parcelle où, dans les différentes campagnes de recherche, furent mis au jour plusieurs centaines de ces objets mêlés à des centaines de tessons antiques. Partout on observe le même travail de forge.

La répartition des 493 clous à tige fine sans tête s'établit ainsi dans les carrés du sondage 1989 :

G' 15	4	0,81 %
H' 15	27	5,47 %
I' 15	102	20,68 %
G' 16	61	12,37 %
H' 16	299	60,64 %
<u>TOTAL</u> :	<u>493</u>	

Ce chiffre de 493 concerne la récolte 1989. Il faut ajouter les 368 exemplaires recueillis en 1988. On obtient alors un total de 861.

On remarque trois zones de concentration. L'une, extérieure, dans le voisinage immédiat du "four", et les deux autres à l'intérieur du bâtiment.

La concentration observée dans la zone du "four" peut renforcer l'hypothèse qu'il y avait là une construction couverte en bois.

A l'intérieur du bâtiment, le nombre de ces petits clous recueillis en 1989 s'élève à 356. Il faut ajouter 368 exemplaires de la récolte de 1988, ce qui fait un total de 724. Il y avait concentration de ces objets en deux endroits : d'une part, autour de la pierre taillée formant un socle, et, d'autre part, à l'emplacement du seuil. Pour la concentration autour de la pierre taillée formant un socle, on peut avancer l'hypothèse d'une construction en bois entourant cette pierre. Dans cette hypothèse, celle-ci ne serait pas le support d'un pilier, mais le support d'une chose que l'on voulait protéger.

La concentration autour du seuil peut laisser penser à l'établissement d'un auvent au-dessus de cette entrée.

LE BRONZE

Ce mobilier comprend essentiellement 10 éléments décoratifs dont les dessins sont reproduits sur la planche XVIII ci-après, et dont voici les descriptions :

- X 2 - Mince lame de cuivre à décoration dentelée, perforée aux extrémités.
- X 4 - Petit élément décoratif à trois dents, perforation au centre, rivet.
- X 7 - Idem, mais mal conservé.
- X 5 - Idem, mais plus grand, rivet en place.
- X 6 - Idem.
- X 8 - Élément décoratif en forme de lotus stylisé, perforé en son milieu et terminé par une tige très courbée.
- X 11 - Partie inférieure d'un élément semblable à X 8.
- X 3 - Élément décoratif en forme de fleur à cinq pétales. Perforation au centre.
- X 9 - Élément décoratif, peut-être représentation anthropomorphe. Perforation au centre.
- X 10 - Élément décoratif ajouré, percé d'un trou pour rivet.
- X 13 - Epingle de bronze très fine, à tête conique.

La série des éléments décoratifs, tous percés d'un trou pour la place d'un rivet, devait appartenir à un objet sur lequel ces éléments étaient fixés, le support pouvant être une étoffe ou mieux un morceau de cuir.

Cette série a été trouvée à l'extérieur du mur Ouest, à 5 m de l'angle Nord-Ouest. Les différents éléments ont été recueillis au milieu de tessons qui présentaient un horizon divergent. Au Nord de la bande couverte par ces tessons, il y avait une grande majorité de tessons antiques, tandis que dans la partie Sud de cette même bande, à côté de quelques tessons antiques, il y avait un véritable nid de tessons médiévaux, qui constituaient un hapax.

L'élément décoratif en forme de lotus (X 8) est très semblable au bijou de bronze décoré à la feuille d'or, trouvé dans la fouille du monument circulaire, en 1971, dans un contexte archéologique où tout était romain.

D'autre part, un petit élément de bronze décoré d'un motif floral et perforé au centre pour la place d'un rivet, a été trouvé en 1988 devant le seuil du bâtiment carré au milieu de tessons antiques.

A cause de ces rapprochements, on ne peut guère mettre la série des éléments décoratifs trouvés en 1989 en relation chronologique avec l'importante concentration de tessons médiévaux. Il y avait 39 tessons correspondant à quatre ou cinq poteries au maximum. Ces tessons étaient bien groupés. On peut reconstituer une petite tasse carénée et un vase qui paraît assez récent et pourrait être daté des XIII^e-XIV^e s. Ce groupe de 39 tessons représente 59 % de toute la céramique médiévale recueillie en 1989, soit les 2/3.

LA CERAMIQUE

En additionnant les tessons trouvés en 1988 (139) et ceux découverts en 1989 (161), on obtient un total de 300.

Leur répartition dans les grandes époques donne les proportions suivantes :

	Lot 1988
Gaule indépendante	33 %
Epoque gallo-romaine	45 %
Epoque médiévale	22 %
	Lot 1989
Gaule indépendante	10 %
Epoque gallo-romaine	49 %
Epoque médiévale	41 %

Dans les séries de la Gaule indépendante, il faut mettre à part deux tessons qui se recollent parfaitement, bien qu'ils aient été trouvés à plus de 5 m de distance de chaque côté du mur Ouest. Ils appartiennent au col d'un vase dont la couleur extérieure est brun-gris et l'intérieur rouge pâle. Le dégraissant est important (planche II). Le site avait déjà donné quatre exemplaires de cette céramique. On a pu établir un rapprochement avec des poteries trouvées à Chilly, à Tournus-Sept-Fontaines et à Gournay-sur-Aronde. C'est une céramique pré-augustéenne.

La céramique non tournée (gros dégraissant calcaire, pâte bien lissée) comprend des vases à fond plat dont la liaison avec la panse est très angulaire (voir Bulletin n° 8, page 10, paragraphe A 1, et planche 1 page 14).

Dans les séries gallo-romaines quelques formes ont pu être rétablies. Il y a deux vases à col tronconique terminé par une lèvre à bourrelet. On remarque des dépressions circulaires sur les parois. Le pied est à fond plat (pl. VII et VIII). Ces deux pichets à pâte claire et à engobe non grésé (cuisson de type A) variant du rouge (R 39) au brun foncé (S 51, dans le Code des couleurs de sol) empruntent leur forme au répertoire de la céramique métallescente (cf. R. SENECHAL, Contribution à l'étude de la céramique à reflets métalliques recueillie à Alise). La hauteur relative de leur col, la liaison col-panse marquée par un décrochement très net et soulignée par un profond sillon, leur décoration constituée de dépressions circulaires et de bandes de guillochis, en font des poteries du III^e siècle.

Une coupe à lèvre renversée dont le marli est orné d'une bande de palmettes imprimées, est recouverte d'un engobe qui varie du brun foncé au rouge. Une coupe absolument identique est répertoriée par D. PAUNIER dans son ouvrage sur La céramique gallo-romaine de Genève, p.229, n° 372. Elle pourrait être datée du IV^e siècle.

Un fond de gobelet et un petit vase à boire appartiennent à ce type de céramique.

Dans la sigillée, la seule pièce identifiable est un col de Drag. 27 (pl. IV). La glaçure est rouge vif et la pâte rouge plus clair. Ce type de coupe a été produit par la plupart des ateliers gaulois du I^{er} s. jusqu'au milieu du III^e siècle. Cet exemplaire provient peut-être d'un atelier de l'Est (La Madeleine ?).

La céramique commune tournée comprend des terrines claires.

Les tessons médiévaux se répartissent en deux catégories :

- 1) tessons vernissés à pâte blanche ou rose
- 2) tessons de couleur noire ou grise à dégraissant important.

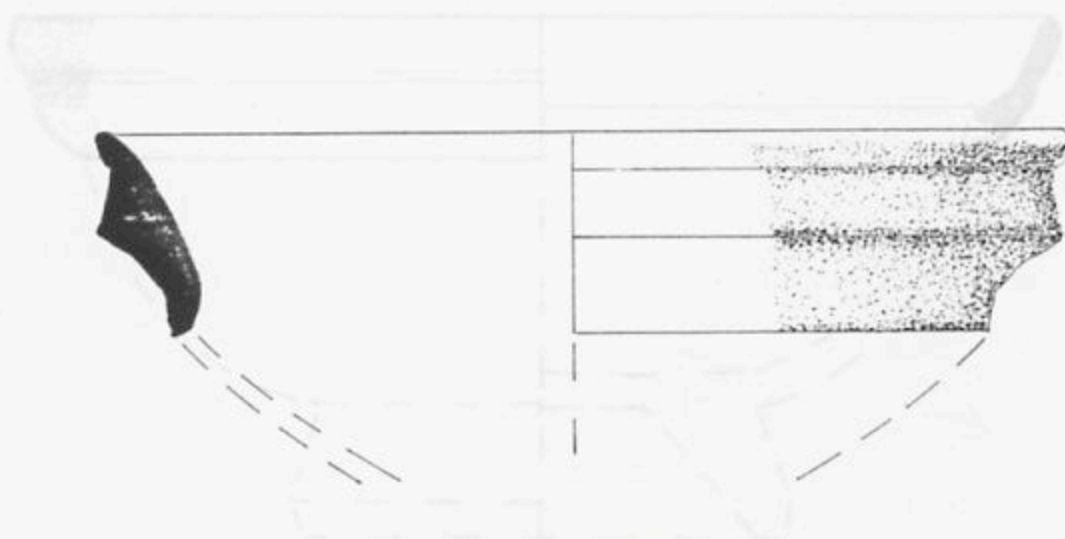
La répartition des tessons fait apparaître deux points de concentration, l'un au Nord-Est et l'autre au Sud-Ouest : au Nord-Est, dans la zone du "four", et au Sud-Ouest, en avant et en contrebas du

seuil du bâtiment carré, soit dans les emplacements d'activité autour du bâtiment.

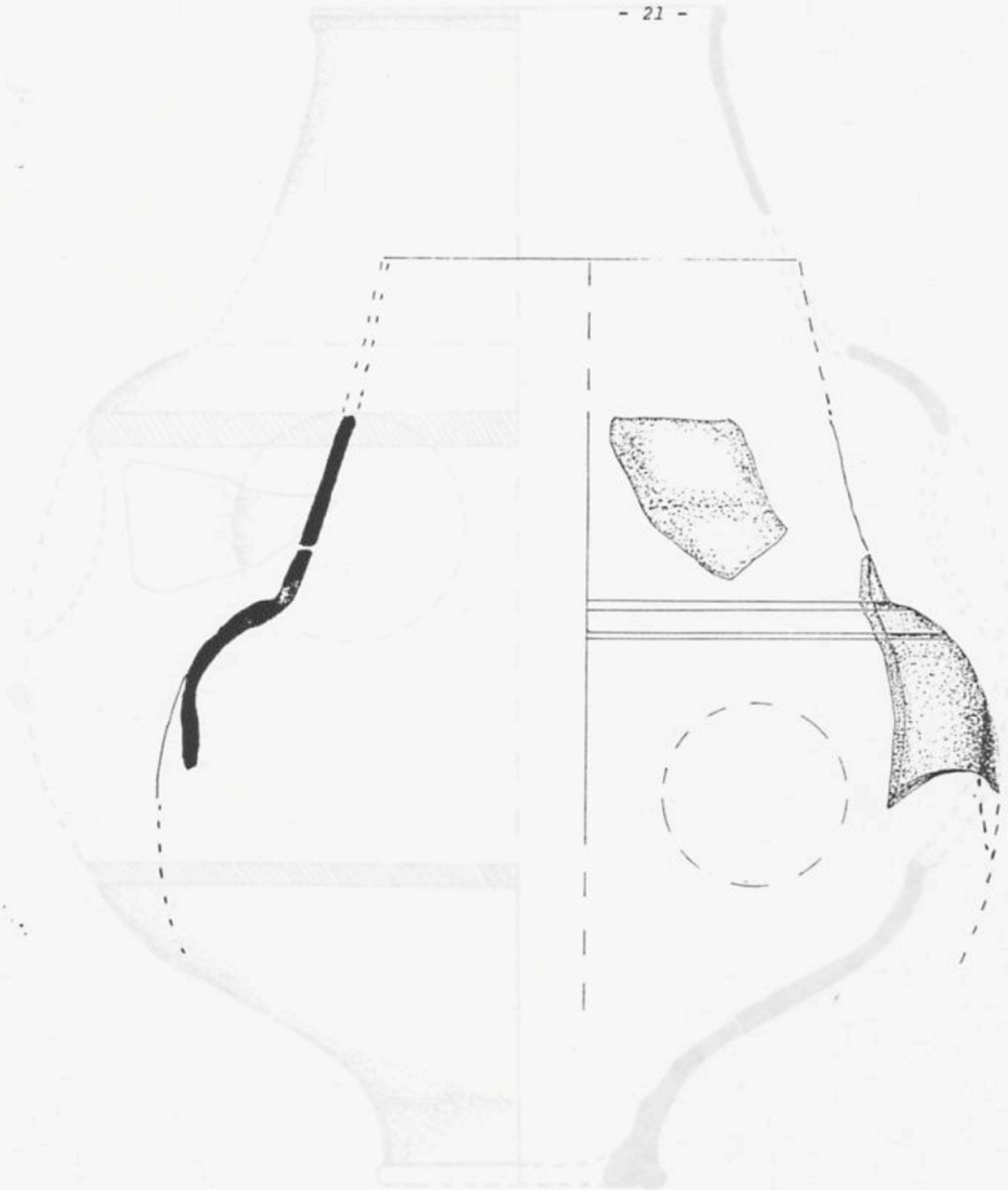
Dans la zone du "four", on compte 58 tessons antiques, et dans la zone du seuil, 100 tessons antiques, parmi lesquels des fragments de récipients à grande contenance.

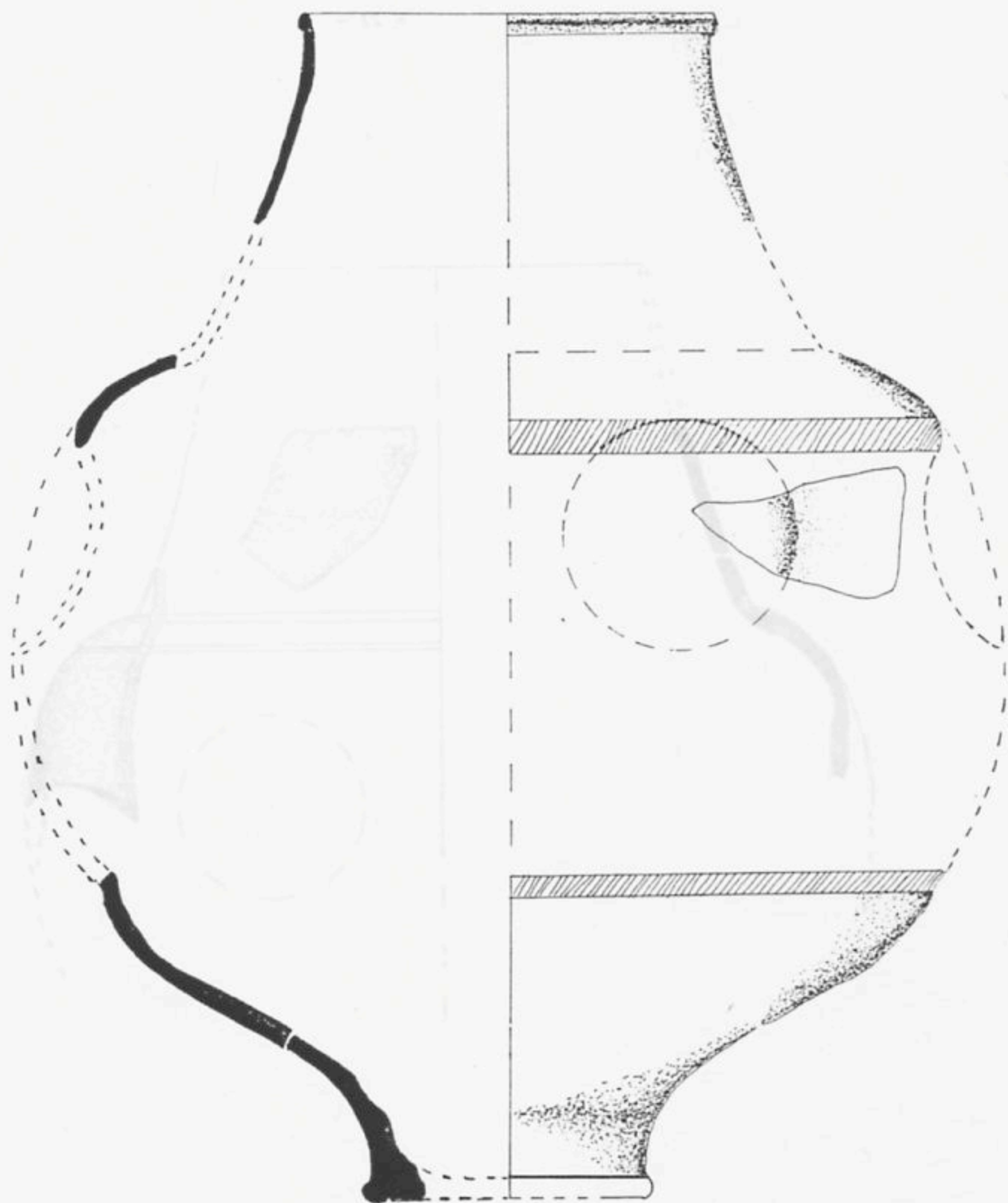
A l'intérieur du bâtiment, on a été surpris par la rareté du mobilier, à l'exception de l'amas des clous. Il faut d'ailleurs faire une distinction entre la partie Nord et la partie Sud de l'unique salle. La partie Nord est presque vide de témoins. On a recueilli, dans le voisinage immédiat des dalles recouvrant des ossements, 4 tessons de sigillée dont l'un placé sous les dalles.

Au centre et au Sud de la salle, une vingtaine de tessons antiques ont été récoltés. Dans la partie Sud-Est, nivelée par le passage des troupeaux et des tracteurs, le sondage de 1988 avait mis au jour des tessons médiévaux répartis de part et d'autre du tracé du mur Sud dont il ne subsiste que les fondations, avec 14 tessons au Nord et 11 au Sud. Cette découverte avait donné lieu à l'appréciation : céramique des XIVe-XVe siècles, mais en fait seulement 6 vases distincts.









198/I'15/N-RC /403-411/409/415/423/417/419

